

Au cours d'une conférence de presse

Le porte-parole du gouvernement réfute les allégations visant à nuire à l'image de notre pays et à porter préjudice à notre démocratie

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte parole du Gouvernement M. Hamoud Ould Abdi a tenu hier une conférence de presse au cours de laquelle il a dénoncé les allégations fallacieuses des ennemis de notre nation qui utilisent désormais toute forme de moyen pour nuire à l'image de notre pays. Voici la traduction de cette conférence.

«Les groupes connus pour leur haine contre la Mauritanie, tels que SOS Esclaves et d'autres prétendues associations non connues telles que l'AMDH, l'OMCVDH, l'Observatoire mauritanien des droits de l'homme et les organisations étrangères qui les soutiennent telles que l'AIDH connues pour leur hostilité et leur acharnement constant contre la Mauritanie font de la défense des droits de l'homme un alibi pour réaliser leurs desseins ignobles consistant à porter préjudice à la Mauritanie et à tenir son image à l'extérieur.

Ces comploteurs à la solde de l'étranger n'ont pas hésité à utiliser tous les moyens pour parvenir à



leurs objectifs contre notre pays et notre Etat démocratique qu'il s'agisse des propagandes mensongères ou des montages les plus odieux.

En écho à l'action de ces mercenaires à l'extérieur, leurs complices à l'intérieur ont continué à profiter du climat de liberté, de tolérance et de démocratie qui prévaut dans notre pays ainsi que leur appartenance à certaines professions libérales pour mettre en oeuvre les mêmes plans belliqueux et avec les mêmes procédés criminels.

La campagne que ces gens viennent de lancer récemment à travers certains sites électroniques spécialisés dans le mensonge et la falsification

et qu'ils ont diffusée à travers certains médias et chaînes étrangères à coup de sentences de justice fallacieuses faisant état de la mort de tel prévenu ou de torture et mauvais traitements subis par tel autre sans apporter la moindre preuve à leurs allégations, entre dans le cadre de l'action de ces criminels qui agissent en dehors de toute légalité et en violation de la constitution qui définit en son article 18 des sanctions rigoureuses que la loi a prévu à l'encontre de toute personne accusée de connivence avec une puissance ennemie ou d'atteinte à la sûreté de l'Etat conformément aux lois et règlements en vigueur dans notre pays.

Suite en page 3

Au cours d'une conférence de presse

Le porte-parole du gouvernement réfute les allégations visant à nuire à l'image de notre pays et à porter préjudice à notre démocratie

Suite de la page 1

Les photos publiées sur les sites cités plus haut et diffusées hier par une des chaînes satellitaires, sont en réalité, celles d'une même personne non mauritanienne comme le démontrent ses traits.

Il s'agit aussi d'autres photos appartenant à des mauritaniens arrêtés par la justice.

Il en ressort que ces ennemis n'hési-

tent plus à utiliser n'importe quel moyen et n'importe quel mensonge pourvu seulement qu'ils participent à cet acharnement contre notre pays et puissent porter préjudice à son image.

Qui peut croire, en effet, que ces personnes aient pu entrer en contact avec les détenus sans l'aval de la justice ?

Il reste à rappeler que nul n'est au

dessus de la loi et que chacun doit assumer l'entière responsabilité de ses actes et paroles.

Nul ne peut être à l'abri des poursuites judiciaires pour les actes commis contre la dignité du pays, son image de marque, ses institutions constitutionnelles, ses lois et règlements».